

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

Par ses activités bénévoles et au sein de ses établissements, la Croix-Rouge française s'engage résolument au service de l'éducation et de la prévention, premiers leviers de la résilience. Voici 10 repères qui donnent les grandes orientations de nos actions éducatives.



La Croix-Rouge française, acteur de l'éducation

La Croix-Rouge française agit pour protéger et relever sans condition les personnes en situation de vulnérabilité et construire, avec elles, leur résilience^{1,2}. C'est notre raison d'être. Dans cette perspective, l'Association s'engage résolument en faveur de l'éducation, premier levier de la résilience :

- à travers ses activités bénévoles - qu'il s'agisse de formation interne, de formation et de sensibilisation destinées à tous publics ou d'accompagnement, en particulier de la jeunesse ;
- à travers l'action de ses établissements, notamment dans le champ de la petite enfance, de la protection de l'enfance, du handicap ;
- à travers son rôle pionnier dans la formation des professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social ;
- à travers ses opérations dans l'Hexagone, en Outre-Mer et à l'international.

Avec le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge³, la Croix-Rouge française reconnaît l'éducation comme « un droit humain fondamental et l'un des principaux leviers pour garantir la réalisation d'autres droits »⁴. Elle considère l'éducation comme la mère de toutes les batailles, car « elle permet d'éviter de nombreux risques et, à chacun, de s'émanciper et de déployer son potentiel »⁵.

Le projet éducatif de la Croix-Rouge française est une déclinaison de notre projet associatif, nourri par notre expérience de terrain. Il est une référence pour les volontaires, les structures bénévoles, les établissements de l'association,



NOTRE DÉFINITION DE L'ÉDUCATION

La Croix-Rouge française considère l'éducation comme « une relation fondée sur un partage de savoirs, de compétences et de sens, qui permet à la personne et à la communauté de grandir et déployer son potentiel.⁶ » C'est un processus d'apprentissage tout au long de la vie par lequel les enfants, les jeunes et les adultes acquièrent et maintiennent les connaissances, les compétences et les valeurs nécessaires à leur développement personnel, social et professionnel. En tenant compte de notre vulnérabilité partagée et de nos différences, l'éducation renforce la résilience et le bien-être des personnes et des populations ; elle favorise le mieux vivre ensemble dans la dignité, la solidarité et la paix⁷.

les personnes qui y sont accueillies et accompagnées. Il met en lumière et inspire nos actions, et sert la relation avec nos partenaires et tous ceux qui s'intéressent à la mission éducative de la Croix-Rouge française. Complémentaire du projet pédagogique pour les formations bénévoles, il définit le cadre et les grandes orientations de nos actions éducatives, en cohérence avec **les 7 grands principes du Mouvement : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.**

1. La résilience est la capacité des personnes exposées à des vulnérabilités, des catastrophes ou des crises, à s'y préparer, à y faire face, à s'adapter, à se relever et à retrouver une vie digne et autonome.
 2. Projet associatif de la Croix-Rouge française, 2020.
 3. Les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont les 191 Sociétés nationales, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).
 4. Cadre stratégique 2020-2030 de la FICR relatif à l'éducation.
 5. Engagements stratégiques 2030 de la Croix-Rouge française, adoptés par la 77^e Assemblée générale de l'Association, les 10 et 11 septembre 2021.
 6. Définition donnée dans les Engagements stratégiques 2030 de la Croix-Rouge française.
 7. Définition inspirée du Cadre stratégique 2020-2030 de la FICR relatif à l'éducation, et de la stratégie 2021-2026 relative à l'accès à l'éducation du CICR.



1. LE PRINCIPE D'HUMANITÉ AU CŒUR DE NOS ACTIONS ÉDUCATIVES

« Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples. »

« Ce principe d'humanité est notre raison d'agir. Nous avons la responsabilité de le diffuser largement ; c'est la priorité éducative de la Croix-Rouge française. Cela engage la finalité, le contenu et la forme de toutes nos actions éducatives. »

2. L'ÉDUCATION PAR L'ACTION

La Croix-Rouge française est un lieu d'engagement où les convictions se traduisent en actions. **Développer le pouvoir d'agir est donc au cœur de notre approche éducative.** Nous considérons la personne comme actrice de ses propres apprentissages. Portée par les principes de l'éducation populaire - notamment le pouvoir d'agir, la coopération et la solidarité -, l'Association promeut la participation de tous et l'éducation par les pairs⁸. Nos actions éducatives, variables et évolutives dans leur forme, sont conçues et co-construites pour être aussi participatives que possible, aider à la transformation sociale et s'adapter à des besoins réels et concrets. Pour la Croix-Rouge française, l'éducation, ce n'est pas seulement « apprendre pour faire », c'est aussi « faire pour apprendre ».



8. L'accompagnement par les pairs ou pair-accompagnement désigne un ensemble de pratiques d'entraides entre des personnes vivant une même situation difficile, une même épreuve (Gardien, 2017)



3. NOTRE PRIORITÉ : CONSTRUIRE LA RÉSILIENCE

Face aux crises de toutes natures, nous sommes tous vulnérables. Dans le champ de l'éducation, **la Croix-Rouge française concentre ses moyens sur les domaines qui permettent le renforcement de la capacité de résilience des personnes et des populations :**

- l'accès à l'éducation⁹ ;
- l'éducation à la santé, notamment la promotion de la santé globale et de la santé mentale ;
- la diffusion du droit international humanitaire, et plus généralement la promotion des droits humains et des droits de l'enfant ;
- la promotion des gestes qui sauvent et de tous les comportements et savoirs de base qui permettent de réduire les risques en s'y préparant ;
- la formation aux métiers du soin et de la relation, qui font vivre le principe d'humanité dans les établissements du secteur sanitaire, social et médico-social ;
- la prévention des ruptures familiales et le rétablissement des liens familiaux ;
- la lutte contre les exclusions et toutes les formes de discriminations.

À travers ses missions statutaires de promotion du droit international humanitaire, de rétablissement des liens familiaux et nos valeurs découlant de la diffusion des principes et valeurs humanitaires, la Croix-Rouge française veille à la détection et la prise en considération des vulnérabilités des publics accompagnés. Cette vulnérabilité partagée est au cœur de nos actions éducatives.

Nous prenons également en compte la fragilité de notre planète dans une approche globale pour ne pas nuire à notre environnement. Mobilisés face aux crises, notamment climatiques, nous veillons à ne pas exposer les personnes à des risques supplémentaires en raison de notre action et à ne pas aggraver les causes dont nous prenons en charge les conséquences.



4. TOUS ACTEURS, TOUT AU LONG DE LA VIE

L'éducation ne concerne pas qu'une période de la vie. Nous sommes tous concernés, quel que soit notre âge et notre parcours. **Nous n'avons jamais fini de recevoir et de transmettre.** La Croix-Rouge française construit et propose des parcours éducatifs, adaptés à tous les âges et selon les contextes, pouvant accompagner chacun dans la mobilisation et le développement de son pouvoir d'agir, que ce soit dans des actions courtes ou sur le long terme.

9. Le CICR dans sa stratégie 2021-2026 expose le Cadre global pour l'accès à l'éducation afin de soutenir l'action menée par le Mouvement pour faire en sorte que les enfants et les adultes touchés par des conflits armés et autres situations de violence aient un meilleur accès à l'éducation (CICR, Framework for Access to Education, Genève, 2017, disponible en ligne à : <https://www.icrc.org/fr/publication/4555-access-education-strategy-2021-2026>).



5. LA CONFIANCE DANS LE POTENTIEL DE CHACUN

Les actions éducatives de la Croix-Rouge française s'adressent à tous sans distinction, avec une attention particulière aux plus fragiles¹⁰. Nous veillons à identifier et à réduire les obstacles qui limitent un accès équitable et inclusif à ses actions éducatives.

Nous considérons les personnes dans leur globalité, en prenant en compte leur singularité et leur vulnérabilité, et reconnaissons chaque individu comme une personne unique avec des expériences et des compétences à développer. Nous portons la conviction que chacun a la capacité de réussir et de déployer son potentiel. En développant le sens de l'initiative et de l'écoute, notamment des enfants et des jeunes, la Croix-Rouge française contribue à l'épanouissement et la réussite éducative.



6. L'ÉDUCATION AU SERVICE DU COLLECTIF

Le sens du collectif est au cœur de l'intention éducative de la Croix-Rouge française. À travers ses actions éducatives, l'association mise sur l'entraide et l'émulation, plutôt que sur la compétition et la mise en concurrence systématiques. **Nous concevons l'éducation comme un créateur de lien social, participant au développement de la confiance et de la coopération**. Nous participons ainsi à l'éducation à la citoyenneté. Pour la Croix-Rouge française, la liberté des personnes grandit et se construit dans la relation. Nous favorisons l'émancipation en accompagnant l'engagement tout au long de la vie, dès le plus jeune âge.



7. UNE ÉDUCATION BIENVEILLANTE

L'Association célèbre toutes les réussites ; elle mise sur l'encouragement et la valorisation des talents de chacun. **Les acteurs éducatifs de la Croix-Rouge française promeuvent la bientraitance et adoptent une posture bienveillante**. Nous nous engageons dans la lutte contre la maltraitance et contre toutes les formes d'abus (harcèlement, discrimination, etc.). Nous suivons et dispensons des formations liées aux problématiques de violence et aux postures éducatives pour y faire face.



8. EN LIEN AVEC LES FAMILLES

La Croix-Rouge française reconnaît le rôle des parents ou titulaires de l'autorité parentale comme premiers éducateurs de leurs enfants ; elle s'engage à les accompagner et les soutenir dans leur mission éducative. À chaque fois que cela est possible, dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et en adéquation avec les besoins et les intérêts des personnes concernées, **nous travaillons en lien avec les familles et contribuons à prévenir les ruptures familiales**. Nous développons ainsi le soutien aux familles en valorisant leur pouvoir d'agir et les compétences parentales.

¹⁰. Le principe d'impartialité du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique.



9. UNE APPROCHE PARTENARIALE ET INNOVANTE

L'éducation est l'affaire de tous. La Croix-Rouge française reconnaît l'expertise de nombreuses institutions et associations en matière d'éducation, à commencer par le rôle clé de l'école. **Nous nous engageons à renforcer les démarches partenariales à tous les niveaux pour assurer une continuité éducative** et favoriser les partages de bonnes pratiques et de ressources. Nous inscrivons nos actions dans le tissu local, « dans des environnements formels, non formels et/ou informels »¹¹, en complémentarité avec les autres acteurs, notamment les familles, les pouvoirs publics, les employeurs, le monde de la santé et la recherche. Nous nous adaptons en permanence aux besoins et aux nouveaux défis en recourant à toutes les innovations qui font leurs preuves.



10. L'ACCÈS À L'ÉDUCATION EN TEMPS DE CRISE

Dans l'Hexagone et en Outre-Mer, tout comme dans le cadre de son action internationale et de sa coordination au sein du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, **la Croix-Rouge française facilite et renforce l'accès à l'éducation pour les personnes et les communautés touchées par les conflits armés, les autres situations de violence et les crises climatiques**, notamment grâce au développement de partenariats et collaborations externes.

11. Cadre stratégique 2020-2030 de la FICR relatif à l'éducation.



DIRECTION DE L'ÉDUCATION,
DE LA PRÉVENTION ET DES LIENS FAMILIAUX
education@croix-rouge.fr

Services administratifs:
Campus Croix-Rouge française
21, rue de la Vanne CS 90070 - 92126 Montrouge Cedex
Siège social: 98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14
Tél.: 01 44 43 11 00 • Fax: 01 44 43 11 01
www.croix-rouge.fr

